

CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Madame, Monsieur et Cher(e) Collègue,

J'ai l'honneur de vous convier à participer à la réunion du Conseil Municipal qui se tiendra le :

Jeudi 23 Novembre 2023 à 19h00

à la Mairie

Comptant sur votre présence,

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur et Cher(e) Collègue, en l'assurance de mes sentiments distingués.

A VERNOU-EN-SOLOGNE, le 16/11/2023

Le Maire,

Nicolas DEGUINE



ORDRE DU JOUR

Informations du Maire :

- Désignation d'un secrétaire de séance ;
- Approbation du procès-verbal du 28 septembre 2023 ;
- Liste des décisions prises par Mr le Maire en vertu de l'article L2122-22 du CGCT ;
- Bilan comptable ;

Avis du conseil :

- 2023-45 : Désignation d'un référent déontologue ;
- 2023-46 : Décision modificative : Constitution d'une provision comptable pour créances douteuses budget commune ;
- 2023-47 : Décision modificative : Constitution d'une provision comptable pour créances douteuses budget assainissement ;
- 2023-48 : Décision modificative budget commune ;
- 2023-49 : Achat d'un nettoyeur haute pression ;
- 2023-50 : Dotation de Solidarité Rurale 2024 ;
- 2023-51 : Rapport sur la Prix et la Qualité du Service d'eau potable sur l'année 2022 ;
- 2023-52 : Règlement du service de l'assainissement collectif de Vernou-en-Sologne ;
- 2023-53 : Convention d'adhésion au dispositif de signalement des actes de violence, de discrimination, de harcèlement moral ou sexuel ou d'agissements sexistes ;
- 2023-54 : Désignation d'un référent cybersécurité ;
- 2023-55 : Adhésion au label "Cyber Dynamique" ;

- 2023-56 : Régularisation de l'emplacement réel du chemin au lieu dit "La Musse" ;
- 2023-57 : Création d'une fresque dans la cour de l'école de Vernou ;
- 2023-58 : Création de zone d'arrêt minute devant les commerces ;
- 2023-59 : Création d'un emploi permanent à temps non complet ;
- 2023-60 : Recrutement d'un agent contractuel pour remplacement d'un agent indisponible ;
- 2023-61 : Délibération de principe autorisant le recrutement d'agents contractuels de remplacement ;
- 2023-62 : Frais RPI modification du montant à verser à la commune de Courmemin

Questions & informations diverses

POUVOIR

Je soussigné.....

Donne pouvoir à.....

- de me représenter à la réunion du conseil municipal convoqué pour le jeudi 23 novembre 2023,
- de prendre part à toutes les délibérations,
- d'émettre tous votes et signer tous documents,

Le présent pouvoir conservant ses effets pour tout autre jour suivant (validité : trois reports au maximum) auquel cette réunion serait reporté pour cause quelconque (porter à la main : « bon pour pouvoir »).

Fait à VERNOU EN SOLOGNE, le